

Mahjoud Mahjoubi : l'expulsion de l'imam validée par la justice – le peuple français pavoise

écrit par Messin Issa | 5 mars 2024





Allo, Moussa, je suis de retour

Je plaisante, bien sûr. Le peuple français n'a rien à foutre du sort de l'imam tunisien.

Une racaille de plus ou de moins sur le territoire français, bof !...

L'expulsion dudit imam, décidée par ledit Darmanin, a été confirmée lundi par ladite Justice administrative.

Dans ladite France, tout est dans le dit et le non-dit. Dans le soumis et l'insoumis-soumis...

Par contre, cela doit agacer la caste au pouvoir qui rêve d'un « réarmement démographique » de la France.

A seulement 52 ans, soit à peine 6 ans de plus que le Macron, le Mahjoubi a donné « à la France » onze enfants, dont cinq mineurs âgés de 7 à 17 ans. Le Macron, lui, zéro.

A ce rythme, il y aurait bientôt en France une confrérie Mahjoubi, comme il y aura inévitablement une confrérie imam Iquioussen (Vous vous rappelez ?)

Chaque imam va créer sa confrérie. Et que vive la laïcité !

Le Macron est plutôt pour le « désarmement démographique » des Français pour lesquels il ne cache pas son dédain et son mépris.

Dans cette stratégie de « désarmement démographique » cher au Macron, l'imam Mahjoubi pourrait être promu général d'armée. Ou même maréchal.

Il serait présenté comme un exemple pour les Français.

On se rappelle que le Darmanin avait fait, à la Grande mosquée de Paris, en avril 2022, l'éloge pompeux d'un général de Bonaparte qui, durant la Campagne d'Égypte, s'était converti à l'islam pour épouser une musulmane.

Entre nous, il n'avait pas à se convertir pour ça. Il n'avait qu'à la mettre dans ses valises.

« Voilà ce que nous souhaitons tous pour notre pays », avait conclu le Darmanin. (Mais c'est qui « nous » ? C'est qui « notre pays » ?)

De toute évidence, les Français ne partagent pas le même pays (ni la même Histoire) avec le Darmanin.

« L'imam Mahjoub Mahjoubi va très probablement finir par rentrer (en France) puisqu'il est père d'enfants mineurs », entendait-on dire par-ci, par-là.

Le tribunal administratif a jugé que non. Si le Mahjoubi tient à avoir ses enfants à côté de lui, (je me cite) il n'a qu'à les faire venir chez lui en Tunisie.

Ce sont les enfants qui doivent suivre le père. Ils ont

l'obligation morale de rejoindre leur père. Comme beaucoup d'enfants ont suivi leurs parents en Syrie...

Tout a commencé par une vidéo publiée sur les réseaux sociaux dans laquelle ledit imam qualifie le « drapeau tricolore » de « drapeau satanique », précisant qu'il n'a « aucune valeur auprès d'Allah ».

Ledit imam a voulu se rattraper, plus tard, en évoquant un lapsus.

Un lapsus tient généralement en un seul mot, pas en une longue phrase.

Tous les dictionnaires s'accordent sur cette définition : c'est l'erreur de langage consistant à employer un mot pour un autre,

Lequel de ces mots prononcés par l'imam est un lapsus : drapeau, tricolore, satanique, Allah ?

Un imam qui parle de lapsus, ça vous laisse bouche bée...

Mais, soyons sérieux et retournons à notre mouton.

L'avocat du Mahjoubi, qui demande son retour en France, soutient que l'imam n'a rien à faire en Tunisie et que son pays est la France.

On le lui accorde. Le Mahjoubi a vraiment l'allure d'un Français (Photo ci-dessous)

C'est réjouissant de savoir que c'est le deuxième imam à être expulsé du territoire français depuis janvier 2023.

Soit deux en un an.

C'est réjouissant de savoir, qu'à raison d'une expulsion d'un imam tous les deux ans, la France se sera débarrassée de ses 3000 imams dans 1500 ans...

Sans compter les nouveaux arrivants.

Qui seront de plus en plus nombreux à débarquer...

Messin'Issa